

Licence Sciences de la vie

Parcours Eco-sphère 3e année

Présentation

La Licence de Sciences de la vie est une formation généraliste abordant toutes les échelles de l'organisation du Vivant (celles des biomolécules, de la cellule, de l'organisme et des populations y compris dans leur environnement) et sur tous les modèles biologiques (animaux, végétaux, unicellulaires). La licence de Sciences de la Vie a pour objectif de préparer les étudiants principalement à une poursuite d'étude vers une spécialisation en master dans l'une des disciplines des sciences de la vie, ou bien à une insertion professionnelle directe au niveau Assistant Ingénieur dans les métiers de la recherche (publique ou privée), du conseil scientifique (bureau d'études, gestion des collectivités locales ou territoriales) ou de la communication scientifique (animation, médiation scientifique).

Le parcours Écosphère de la licence Sciences de la vie est organisé sur une année (L3) et est accessible aux étudiants ayant validé à l'UGA 120 ECTS en licence de Sciences de la vie (parcours Biologie, Biologie Internationale ou Sciences de la vie et de la terre) ou en licence Géographie et aménagement. Ce parcours interdisciplinaire intègre des enseignements des sciences du vivant (écologie, biologie), des sciences de l'environnement (biogéographie, climatologie, géomorphologie, hydrologie) et des sciences géographiques (géomatique, télédétection, cartographie). Il vise à former des diplômés de niveau bac+3 (assistant ingénieur, technicien de l'environnement), ou de permettre une poursuite d'études en master interdisciplinaire Biologie/Environnement/Géographie.

Admission

La troisième année de licence est accessible aux étudiants titulaires de 120 crédits obtenus dans ce même cursus ou via une validation (d'acquis ou d'études) selon les conditions déterminées par l'université ou la formation.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes,
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater et vous inscrire ? Sachez que la procédure diffère selon le diplôme envisagé, le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Laissez-vous guider simplement en suivant ce lien [Candidater et s'inscrire](#)

Pré-requis

Il est attendu des candidats en licence Sciences de la vie de :

- Disposer de compétences scientifiques : cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées,

- Disposer de compétences en communication : cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B,
- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales : cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale. En outre :

- Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées,
- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de la vie et de la terre à la fin de la classe de terminale est préconisée, ainsi qu'une bonne maîtrise des compétences expérimentales. Une bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

Poursuite d'études

La finalité principale du parcours Écosphère est de préparer les étudiants à la candidature aux masters pluridisciplinaires en lien avec les sciences de la vie, de l'environnement et les sciences géographiques. A l'UGA, les poursuites d'étude possibles sont le Master "Biologie, écologie, évolution" ou le master "Géographie, aménagement, environnement, développement". Une intégration professionnelle directe est également envisageable pour les diplômés, dans les secteurs du conseil en aménagement du territoire et de la protection de l'environnement.

Infos pratiques :

- > Composante : UFR Chimie-Biologie
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu :

Contacts

Responsable pédagogique

Munoz Francois
fmunoz@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

Programme en cours de construction - en attente de vote CFVU